



VOUJEAUCOURT le 16/12/2022

OBJET : Maladie et mortalités Truites du Doubs

Monsieur Le préfet,

Vous n'avez pas pu ou pas souhaiter vous rendre à notre invitation du 13 Décembre 2022 à Goumois pour constater visuellement la lente agonie des truites du Doubs, vous n'avez également pas délégué la direction départementale des territoires, pour se rendre à notre petite conférence de presse alors qu'elle assure la présidence de la sous-commission technique entre la France et la Suisse.

Nous tenons à vous exprimer notre étonnement et notre incompréhension face à votre apparente indifférence concernant ces mortalités auxquelles vous avez seulement répondu par un communiqué de presse laconique.

Comme d'habitude, le petit président d'AAPPMA, que je suis, va se retrouver seul, à gérer cette crise en faisant face au courroux des pêcheurs, au mécontentement des commerçants et des acteurs du tourisme local. Le Doubs Franco-Suisse apportant une part économique non négligeable par son tourisme/pêche.

Maintenant il faut nous dire clairement si votre choix de société est un département sans oiseau, sans papillon, sans abeille, sans fleur dans les champs (etc...). Est-ce qu'il faudra aussi s'habituer à des rivières sans ses poissons emblématiques avec des eaux qui sentent le lisier à certaines époques de l'année mettant en péril l'alimentation de l'eau potable du pays de Montbéliard et d'une partie du territoire de Belfort.

Dans une paire d'années et comme vos prédécesseurs, vous allez quitter le département du Doubs avec les remerciements de certains syndicats ou certaines professions !!!! en laissant dans le désarroi les bénévoles que nous sommes, qui essaient de sauver sans relâche, notre biodiversité.

Nous vous demandons instamment d'actionner tous les leviers en votre pouvoir pour que le Doubs ne devienne pas une rivière morte.

Dans l'attente de vos actions, recevez Monsieur le préfet nos sincères salutations

Le président
C TRIBOULET